

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-10

L'an deux mille vingt-quatre-----

Le 10 avril à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 26 mars 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, CHEYRONNAUD Céline, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEXET Emmanuel et GERVILLE REACHE Fabrice.

EXCUSES AVEC POUVOIR : M. DEVARISSIAS Philippe, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice, M. TRICARD Jacques, pouvoir donné à Mme PRADIER Claudine.

EXCUSES : Mmes HILAIRE GENIN Karine, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, Mrs CHIROL Christian et SANBA Issame.

SECRETAIRE : Patricia LATHIERE DEBEAULIEU

OBJET : Budget Primitif – Exercice 2024 : Vote du Budget

Exposé :

Le Président présente au Conseil d'Administration le projet du Budget Primitif 2024, dont la balance générale (compte tenu des ajustements proposés) s'établit en opérations totales comme suit :

	Propositions du Président	Vote du Conseil
Dépenses d'investissement	80 360,98	80 360,98
Dépenses de fonctionnement	1 094 930,82	1 094 930,82
Dépenses totales	1 175 291,80	1 175 291,80
Recettes d'investissement	80 360,98	80 360,98
Recettes de fonctionnement	1 094 930,82	1 094 930,82
Recettes totales	1 175 291,80	1 175 291,80

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **approuve** le Budget Primitif 2024 de la façon suivante :

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstentions : 0

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 11 avril 2024

Le Président
Emmanuel DEXET

